

TOUTE L'ÉNERGIE

pour votre maison

PRODUCTION D'EAU CHAUDE SANITAIRE ET D'ÉLECTRICITÉ



**AVEC UNE POMPE
À CHALEUR WELLEA**



**AVEC UN CHAUFFE-EAU
THERMODYNAMIQUE TDF**

Visuels non contractuels

**Les panneaux hybrides
Dual Sun (Flash et Spring)
sont compatibles avec
nos solutions solaires.**

DUALSUN



CETTE SOLUTION VOUS PERMET :

- ▶ D'autoconsommer et de vendre le surplus d'électricité que vous produisez
- ▶ De produire de l'eau chaude sanitaire à l'aide de plusieurs énergies vertes
- ▶ D'améliorer le rendement énergétique de l'installation
- ▶ D'optimiser la surface prise en toiture
- ▶ De faire encore plus d'économies

POUR COMPOSER VOTRE INSTALLATION, IL VOUS FAUDRA SUIVRE CES ÉTAPES :

1▼
CHOISIR UNE POMPE À
CHALEUR WELLEA AVEC SON
BALLON DOUBLE ÉCHANGEUR
ou LE CHAUFFE-EAU
THERMODYNAMIQUE SOLAIRE

2▼
KIT HYDRAULIQUE

3▼
KIT RAIL

4▼
CHOISISSEZ LE MODÈLE
DE SURIMPOSITION
ADAPTÉ À VOTRE
TOITURE

VOUS PRODUISEZ *votre propre énergie*

- Nos gammes WELLEA Monobloc, WELLEA Split et TDF Solar sont compatibles avec la solution solaire hybride.

COMPOSEZ VOTRE INSTALLATION

1 ► COMPOSITION DE L'INSTALLATION PHOTOVOLTAÏQUE HYBRIDE

Contenu du kit	Code	KIT PUISSANCE 1,5 kWc 200L	KIT PUISSANCE 3 kWc 200L	KIT PUISSANCE 3 kWc 300L
		2EN210008	2EN210006	2EN210007
SPRING 375 Shingle Black isolé	201102376	4	4	6
FLASH 375 Shingle Black	200909352	-	4	2
Micro-onduleur mono 4 sorties QSI	2EN220002	1	2	2
Passerelle Monitoring ECU R	209018	1	1	1
Câblage 3kWc panneaux 375Wc	2ACEL0006	-	1	1
Câblage 1,5kWc panneaux 375Wc	2ACEL0008	1	-	-
Coffret électrique AC 0,6/6 kW monophasé	2ACEL0002	1	1	1




2 ► COMPOSITION DE L'INSTALLATION HYDRAULIQUE

KIT HYDRAULIQUE 200L ET 300L			
2EN210009			
Contenu du kit	Visuel	Code	Quantité
Station solaire complète avec régulateur DualSun SLL		190613136	1
MC5020 - Tuyau multicouche - Couronne 50 m		190226010	1
Kit essentiel DualSun		2ACFH0001	1
DN15 - Liaison Spring Shingle Portrait			12
DN15 - Kit raccords Spring entrée/sortie - M3/4			2
P - Kit raccords à sertir 20 mm et câble sonde - MC5020 + compléments			1
P - Kit raccords thermiques pour ligne supplémentaire - MC5020			1

VOUS RÉALISEZ
d'importantes économies

3 ► COMPOSITION KIT RAIL PORTRAIT

Composition du kit	Visuel	Code	KIT RAIL 1,5 kWc	KIT RAIL 3 kWc
			Quantité	
Single Rail 36, longueur 2,10 m		2001865	-	4
Single Rail 36, longueur 3,30 m		2003239	4	4



4 ► OPTION 1: SURIMPOSITION PORTRAIT TUILES

Composition du kit	Visuel	KIT SURIMPOSITION PORTRAIT TUILE 1,5 kWc (2X2) OU (1X4)	KIT SURIMPOSITION PORTRAIT TUILE 3 kWc (2X4)
		2ACTL0020	2ACTL0018
		Quantité	
K2 Crosshook 4S - CLB36/48 Set		8	18
K2 Vis à bois autoperceuse Heco Topix 8x80		16	36
K2 Kit étrier intermédiaire universel 30-42mm Noir anodisé		6	12
K2 Kit étrier final universel 32-42mm Noir anodisé		8	8
K2 Kit connecteur Single Rail 36		2	4
K2 Endcap Single Rail 36		8	8



4 ► OPTION 2: SURIMPOSITION PORTRAIT ARDOISES






Désignation	Visuel	KIT SURIMPOSITION PORTRAIT ARDOISE 1,5 kWc (2X2) OU (1X4)	KIT SURIMPOSITION PORTRAIT ARDOISE 3 kWc (2X4)
		2ACTL0021	2ACTL0019
		Quantité	
K2 Crochet de fixation pour couverture ardoise Solidhook SLA		8	18
K2 Vis Flat Head Wood Screw 6x70 A2 pour crochet ardoise		16	36
K2 Kit L-Adapter SR Alu + Visserie		8	18
K2 Kit étrier intermédiaire universel 30-42mm Noir anodisé		6	12
K2 Kit étrier final universel 32-42mm Noir anodisé		8	8
K2 Kit connecteur Single Rail 36		2	4
K2 Endcap Single Rail 36		8	8

Aides FINANCIÈRES



PROFITEZ D'AIDES DE L'ÉTAT

Réduisez jusqu'à 70 % de vos factures de chauffage!

	MA PRIME RÉNOV'	PRIME AUTO-CONSUMMATION	CERTIFICATS D'ÉCONOMIES D'ÉNERGIE (CEE)	L'ÉCO-PRÊT À TAUX ZÉRO	TVA À TAUX RÉDUIT
	 MaPrimeRénov' <small>Mieux chez moi, mieux pour la planète</small>	 PRIME AUTOCONSOMMATION	 CEE <small>(Certificat d'économies d'énergie)</small>	 Éco-prêt 0% <small>Pour la rénovation énergétique de l'habitat</small>	 5.5% TVA
AVANTAGES	Prime accessible depuis 2020, qui est la fusion du Crédit d'Impôt Transition Énergétique (CITE) à 30 % et de "Habiter Mieux Agilité" de l'Anah.	L'auto-consommation permet de consommer l'énergie produite gratuitement par son installation solaire photovoltaïque.	Certaines entreprises vous proposent des primes, des prêts bonifiés ou des diagnostics si vous réalisez des travaux d'économies d'énergie.	L'Éco-Prêt à taux zéro est un prêt à taux d'intérêt nul et accessible sans conditions de ressources, pour financer un ensemble cohérent de travaux d'amélioration de la performance énergétique.	TVA à taux réduit de 5,5 % pour les travaux d'amélioration de la performance énergétique, ainsi que pour les travaux induits et indissociablement liés.
BÉNÉFICIAIRES	Les propriétaires occupants, ainsi que les copropriétaires.	Toute personne ayant réalisé des installations photovoltaïques et hybrides.	Toute personne ayant réalisé des travaux d'économies d'énergie.	<ul style="list-style-type: none"> ▶ les personnes physiques (propriétaire occupant ou bailleur) y compris en copropriété; ▶ les sociétés civiles non soumises à l'impôt sur les sociétés, dont au moins un des associés est une personne physique. 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ les propriétaires occupants, bailleurs ou syndicats de propriétaires; ▶ les locataires et occupants à titre gratuit; ▶ une société civile immobilière.



MaPrimeRénov'

Mieux chez moi, mieux pour la planète

FUSION DU CRÉDIT D'IMPÔT TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET DES AIDES ANAH

QU'EST-CE QUE MA PRIME RÉNOV' ?

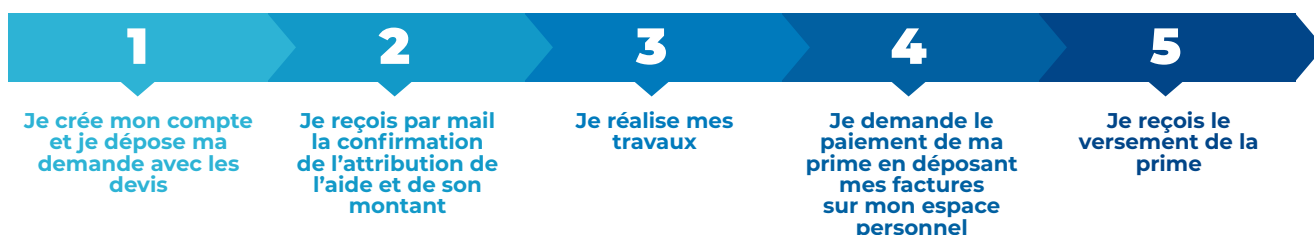
Pour financer des travaux de rénovation énergétique, les pouvoirs publics ont mis en place au 1^{er} janvier 2020 une aide financière sous forme d'une **prime à la transition énergétique**, versée par l'Agence nationale de l'habitat (Anah) : **MaPrimeRénov'**.

Depuis le 1^{er} janvier 2022, les financements de travaux visant à réduire la consommation d'énergie de l'habitat, attribués dans le cadre de MaPrimeRénov', sont désormais réservés aux logements construits depuis plus de 15 ans, et occupés au moins 8 mois par an. Il reste possible de demander une prime pour remplacer une chaudière au fioul dans un logement de plus de 2 ans seulement, mais à certaines conditions, www.service-public.fr vous explique ce qui change en détails.

Ma Prime Rénov' est également cumulable avec d'autres aides travaux, comme la TVA à taux réduit ou encore le Prêt à taux zéro.

COMMENT DEMANDER MA PRIME RÉNOV' ?

À ce jour, la demande est à formuler sur www.maprimerenov.gouv.fr, dont voici la démarche:



LA RÉPARTITION DES FRANÇAIS EN COULEUR

PLAFOND DE RESSOURCES HORS ÎLE-DE-FRANCE				
Nombre de personnes composant le ménage (foyer fiscal)	Revenu fiscal de référence (RFR) (mon RFR est indiqué sur mon avis d'imposition)			
	MaPrimeRénov' Bleu	MaPrimeRénov' Jaune	MaPrimeRénov' Violet	MaPrimeRénov' Rose
1	jusqu'à 14 879 €	jusqu'à 19 074 €	jusqu'à 29 148 €	> 29 148 €
2	jusqu'à 21 760 €	jusqu'à 27 896 €	jusqu'à 42 848 €	> 42 848 €
3	jusqu'à 26 170 €	jusqu'à 33 547 €	jusqu'à 51 592 €	> 51 592 €
4	jusqu'à 30 572 €	jusqu'à 39 192 €	jusqu'à 60 336 €	> 60 336 €
5	jusqu'à 34 993 €	jusqu'à 44 860 €	jusqu'à 69 081 €	> 69 081 €
Par personne supplémentaire	+ 4 412 €	+ 5 651 €	+ 8 744 €	+ 8 744 €

PLAFOND DE RESSOURCES EN ÎLE-DE-FRANCE				
Nombre de personnes composant le ménage (foyer fiscal)	Revenu fiscal de référence (RFR) (mon RFR est indiqué sur mon avis d'imposition)			
	MaPrimeRénov' Bleu	MaPrimeRénov' Jaune	MaPrimeRénov' Violet	MaPrimeRénov' Rose
1	jusqu'à 20 593 €	jusqu'à 25 068 €	jusqu'à 38 184 €	> 38 184 €
2	jusqu'à 30 225 €	jusqu'à 36 792 €	jusqu'à 56 130 €	> 56 130 €
3	jusqu'à 36 297 €	jusqu'à 44 188 €	jusqu'à 67 585 €	> 67 585 €
4	jusqu'à 42 381 €	jusqu'à 51 597 €	jusqu'à 79 041 €	> 79 041 €
5	jusqu'à 48 488 €	jusqu'à 59 026 €	jusqu'à 90 496 €	> 90 496 €
Par personne supplémentaire	+ 6 096 €	+ 7 422 €	+ 11 455 €	+ 11 455 €

ESTIMATION DU MONTANT DES AIDES MAPRIMERENOV'

ESTIMATION DU MONTANT DES AIDES MAPRIMERENOV'				
Équipements / Travaux individuels (réalisés en maison individuelles ou à titre individuel en logement collectif)	MaPrimeRénov' Bleu	MaPrimeRénov' Jaune	MaPrimeRénov' Violet	MaPrimeRénov' Rose
PAC géothermiques ou solarothermiques	10 000 €	8 000 €	4 000 €	-
Chauffage solaire	8 000 €	6 500 €	4 000 €	-
Pompes à chaleur air/eau	4 000 €	3 000 €	2 000 €	-
Chauffe-eau solaire	4 000 €	3 000 €	2 000 €	-
Équipements solaires hybrides	2 500 €	2 000 €	1 000 €	-
Chauffe-eau thermodynamique	1 200 €	800 €	400 €	-
Pompes à chaleur air/air	-	-	-	-

Consultez les seuils de revenus sur www.primesenergie.fr.



BAR-TH-164 réno performante

CERTIFICATS D'ÉCONOMIES D'ÉNERGIE POUR LA RÉNOVATION GLOBALE D'UNE MAISON INDIVIDUELLE

QU'EST-CE QUE LE COUP DE POUCE "RÉNOVATION GLOBALE" DES MAISONS INDIVIDUELLES ?

La fiche standardisée **BAR-TH-164** vise l'aide à la rénovation globale des maisons individuelles existantes depuis plus de 2 ans. Depuis le 12 octobre 2020, un nouveau dispositif complétant cette fiche a vu le jour : le « **Coup de Pouce Rénovation Performante** ».

Ce dernier permet de bonifier de manière plus importante les rénovations globales (des rapports de l'ADEME prouvent qu'une rénovation pensée globalement est plus intéressante qu'une rénovation geste par geste, et que celle-ci entraîne moins de pathologies dans le logement).

Le scénario de travaux proposé doit néanmoins respecter quelques conditions :

- ▶ Aboutir à un gain énergétique d'au moins 55% des consommations énergétiques primaires (contre 35% hors coup de pouce) sur les usages de chauffage, de refroidissement et en eau chaude sanitaire,
- ▶ Permettre la sortie de passoire (passage à l'étiquette E a minima) et donc afficher une consommation inférieure à 331 kWhEP/m².an,
- ▶ Conduire à l'installation d'équipements faisant appel à une énergie renouvelable comme les pompes à chaleur, les systèmes à bois, et ne doit pas engendrer une hausse des émissions de gaz à effet de serre,
- ▶ Un objectif sur le taux d'énergie renouvelable et de récupération (EnR&R) est également visé (avec un coup de pouce maximisé si ce taux est > à 50%) : celui-ci est atteignable en préconisant des systèmes fonctionnant à partir de sources renouvelables.

Depuis le 1^{er} avril, un geste isolation doit accompagner les changements de génération de chauffage, et doit être mis en place sur 75% a minima de la paroi considérée (donnant sur un espace chauffé).

Calcul du taux ENR&R conformément à la fiche BAR-TH-164 (conditions requise 50%)

$$\text{Taux ENR\&R} = (\text{COP}_{\text{rated}} - 2,3) / \text{COP}_{\text{rated}}$$

WELLEA MONOBLOC (selon la norme EN 14511-2)*				
RÉFÉRENCE	CODE	COP _{RATED}	η _S	TAUX ENR&R
AW-WHPMA04-H91	7HP061075	5,1	191%	55%
AW-WHPMA06-H91	7HP061076	4,95	195%	54%
AW-WHPMA08-H91	7HP061077	5,15	205%	55%
AW-WHPMA10-H91	7HP061078	4,95	205%	54%
AW-WHPMA12-H91	7HP061079	4,95	189%	54%
AW-WHPMA14-H91	7HP061080	4,6	186%	50%
AW-WHPMA16-H91	7HP061081	4,5	182%	49%
AW-WHPMA12-H93	7HP061082	4,95	189%	54%
AW-WHPMA14-H93	7HP061083	4,6	186%	50%
AW-WHPMA16-H93	7HP061084	4,5	182%	49%

WELLEA SPLIT SANS ECS (selon la norme EN 14511-2)*				
RÉFÉRENCE	CODE	COP _{RATED}	η _S	TAUX ENR&R
AW-YHPSA04-H91	7HP061065	5,2	191%	56%
AW-YHPSA06-H91	7HP061066	5	195%	54%
AW-YHPSA08-H91	7HP061067	5,2	205%	56%
AW-YHPSA10-H91	7HP061068	5	205%	54%
AW-YHPSA12-H91	7HP061069	4,95	189%	54%
AW-YHPSA14-H91	7HP061070	4,7	186%	51%
AW-YHPSA16-H91	7HP061071	4,5	182%	49%
AW-YHPSA12-H93	7HP061072	4,95	189%	54%
AW-YHPSA14-H93	7HP061073	4,7	186%	51%
AW-YHPSA16-H93	7HP061074	4,5	182%	49%

* 7°C extérieur, régime d'eau 35°C (basse température).
Sous réserve de l'évolution de la fiche CEE BAR-TH-164.



PRIME AUTOCONSOMMATION

PRIME À L'AUTOCONSOMMATION PHOTOVOLTAÏQUE

Réduisez le coût d'investissement de vos panneaux !

QU'EST-CE QUE L'AUTOCONSOMMATION ?

L'autoconsommation permet de consommer l'énergie produite par son installation solaire. Elle concerne donc les installations photovoltaïques et hybrides. Voici quelques indications sur l'aide photovoltaïque pour l'autoconsommation en 2021 :

- ▶ Pour les installations photovoltaïques ou hybrides en autoconsommation photovoltaïque ≤ 3 kWc : prime de 380 € TTC par kWc installé + 0,10€ par kWh de surplus vendu.
- ▶ Dans la tranche 3 à 9 kWc : prime autoconsommation photovoltaïque de 280 € TTC par kWc installé. Le surplus d'électricité peut être revendu au réseau pour un tarif d'achat de 0,10 € par kWh.
- ▶ Pour la tranche 9 à 36 kWc : prime autoconsommation photovoltaïque de 160 € TTC par kWc installé. Le surplus d'électricité peut être revendu au réseau pour un tarif d'achat de 0,06 € par kWh.
- ▶ Avec les installations de 36 à 100 kWc : prime autoconsommation photovoltaïque de 80€ TTC par kWc installé. Le surplus d'électricité peut être revendu au réseau pour un tarif d'achat de 0,06€ par kWh également.
- ▶ Son versement se fait en 5 années consécutives (vous toucherez 1/5 de son montant total, chaque année pendant 5 ans). Elle est versée automatiquement par EDF Obligation d'Achat en même temps que vos revenus générés par la vente de votre surplus. Elle apparaît d'ailleurs sur votre facture EDF.

PUISSANCE DE L'INSTALLATION	MONTANT DE LA PRIME
Inférieure à 3kWc	380€ / kWc
De 3 kWc jusqu'à 9 kWc	280€ / kWc
Entre 9 kWc et jusqu'à 36 kWc	160€ / kWc
Entre 36 kWc et jusqu'à 100 kWc	80€ / kWc
Au dessus de 100 kWc	0€ / kWc

EN SAVOIR PLUS : Consulter le dernier arrêté tarifaire du 9 mai 2017 fixant les conditions d'achat de l'électricité produite par les installations photovoltaïques.





CERTIFICATS D'ÉCONOMIES D'ÉNERGIE (CEE)

Les certificats d'économies d'énergie sont un dispositif au bénéfice des ménages et des entreprises pour la transition énergétique et la croissance verte.

► Une obligation encadrée par l'État

Les fournisseurs d'énergie dits "obligés" ont une obligation légale de diminuer la consommation énergétique des Français. Pour cela, ils doivent réaliser des travaux d'économies d'énergie ou inciter les particuliers et les professionnels à réaliser des travaux de rénovation énergétique. S'ils ne respectent pas leurs obligations, l'État leur impose de fortes pénalités financières.

QUELS TRAVAUX PEUVENT ÊTRE RÉALISÉS ?

Les travaux doivent permettre d'améliorer la performance énergétique de votre logement et doivent respecter des exigences de performances minimales, par exemple :

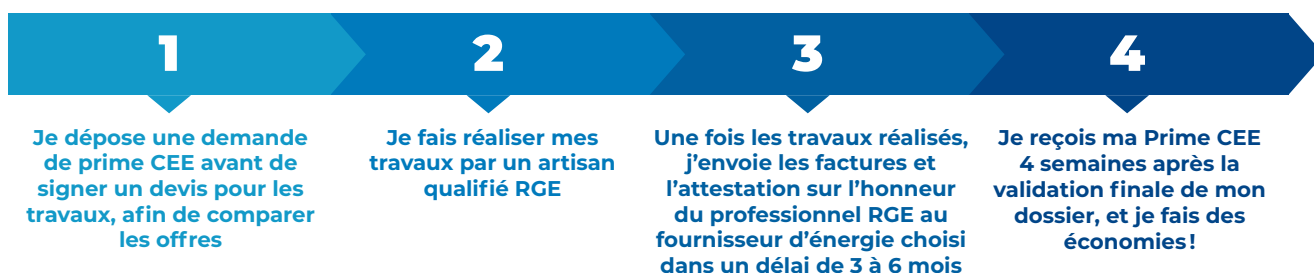
► Pour les opérations engagées depuis le 26/09/2017 :

Selon le règlement (EU) n° 813/2013 de la commission du 2 août 2013 l'efficacité énergétique saisonnière (η_s) doit être supérieure à 111 % pour les pompes à chaleur moyenne et haute température. Les **PAC WELLEA Airwell** ont un coefficient η_s compris **entre 130 % et 205 %** (selon modèle) et sont donc éligibles aux CEE.

(Source: BAR TH 104)

QUELLE EST LA MARCHE À SUIVRE ?

En tant que particulier, vous pouvez bénéficier d'une prime CEE si vous êtes propriétaire ou locataire d'un logement achevé depuis au moins 2 ans.



► En résumé, la prime CEE est une aide travaux à la rénovation énergétique instaurée dans le cadre du dispositif du CEE. Elle permet de financer différents travaux comme l'isolation thermique, la pose d'un chauffage performant et respectueux de l'environnement ainsi que la mise en place de divers équipements permettant de réduire la consommation d'énergie d'un logement. Son montant varie selon la nature des travaux accomplis.

ESTIMATION DU MONTANT DES AIDES CEE				
Equipements / Travaux individuels (réalisés en maison individuelles ou à titre individuel en logement collectif)	Bleu	Jaune	Violet	Rose
PAC géothermiques ou solarothermiques	4 364 €	4 364 €	2 727 €	2 727 €
Chauffage solaire	4 364 €	4 364 €	2 727 €	2 727 €
Pompes à chaleur air/eau	4 364 €	4 364 €	2 727 €	2 727 €
Chauffe-eau solaire	275 €	137 €	137 €	137 €
Equipements solaires hybrides	251 €	125 €	125 €	125 €
Chauffe-eau thermodynamique	168 €	84 €	84 €	84 €
Pompes à chaleur air/air	900 €	450 €	450 €	450 €

EN SAVOIR PLUS: Plus d'informations sur le site du ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie:
www.developpement-durable.gouv.fr/Operations-standardisees-.html





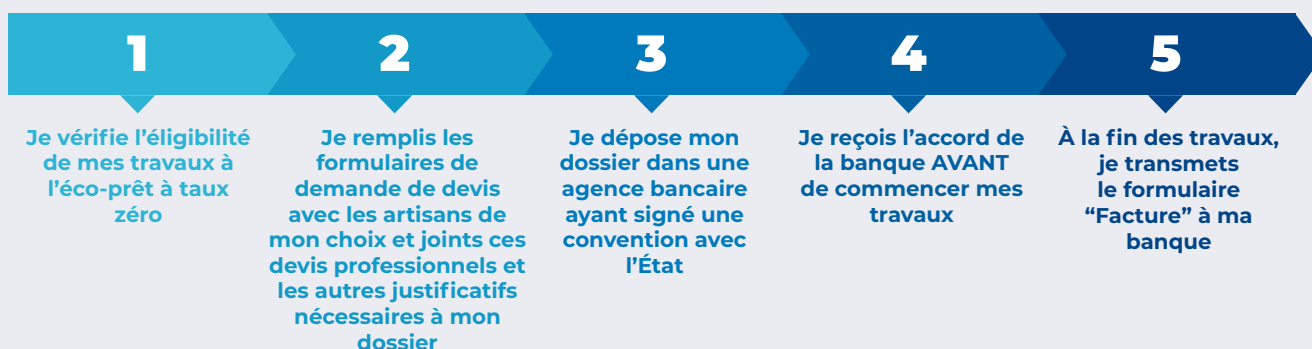
ÉCO-PRÊT À TAUX ZÉRO (ÉCO-PTZ)

QU'EST-CE QUE L'ÉCO-PRÊT À TAUX ZÉRO ?

L'Éco-PTZ est un emprunt remboursable sans intérêt. Conçu pour motiver les ménages français à se lancer dans des travaux de rénovation, l'Éco-PTZ a été amélioré et **finalement prolongé jusqu'au 31 décembre 2023.** C'est un réel avantage pour les particuliers qui doivent contracter un prêt pour démarrer les travaux d'économies d'énergie.

► L'éco-PTZ est cumulable avec les autres aides.

QUELLE EST LA MARCHE À SUIVRE ?



Produits Airwell concernés :

- Pompe à chaleur Wellea Split au fluide et Monobloc R32, voir p.50 et p.52.
- Chauffe-eau thermodynamique TDF Eleo, voir p.56.

MONTANT DU PRÊT

Montant du prêt en fonction des travaux que vous réalisez : (modification par le décret n°2019-839 du 19/08/2019)

- **jusqu'à 15 000 €** pour la réalisation d'une seule action parmi la liste des travaux éligibles au dispositif,
- **jusqu'à 25 000 €** pour la réalisation de 2 des 7 actions éligibles,
- **jusqu'à 50 000 €** si vous réalisez 3 travaux ou plus parmi les 7 actions éligibles et pour les travaux permettant d'atteindre une performance énergétique globale minimale,
- **jusqu'à 10 000 €** pour la réhabilitation du système d'assainissement non collectif.

La durée maximale de remboursement de l'Éco-PTZ ne peut pas dépasser 20 ans.

La condition de bouquet de travaux est supprimée depuis le 1^{er} mars 2019.





LA TVA À TAUX RÉDUIT

Les travaux de rénovation réalisés dans un logement ancien bénéficient de taux de TVA réduits sous certaines conditions.

- ▶ Le taux de TVA sur l'achat de matériel et les frais de main-d'œuvre relatifs aux travaux d'amélioration, de transformation, d'aménagement et d'entretien, réalisés dans des logements achevés depuis plus de deux ans, est de 10 %.
- ▶ Toutefois, la TVA s'applique au taux réduit de 5,5 % pour les travaux d'amélioration de la performance énergétique ainsi que pour les travaux induits et indissociablement liés.

POUR QUI ?

- ▶ Les propriétaires occupants, bailleurs ou syndicats de propriétaires.
- ▶ Les locataires et occupants à titre gratuit.
- ▶ Une société civile immobilière.
- ▶ Votre logement est achevé depuis plus de 2 ans.
- ▶ Il s'agit de votre résidence principale ou secondaire.

QUELS ÉQUIPEMENTS ET QUELS TRAVAUX SONT ÉLIGIBLES ?

- ▶ Le taux réduit de TVA à 5,5 % s'applique aux travaux visant l'installation (incluant la pose, la dépose et la mise en décharge des ouvrages, produits ou équipements existants) des matériaux et équipements éligibles au crédit d'impôt pour la transition énergétique, sous réserve du respect des caractéristiques techniques et des critères de performances minimales qui déterminent son éligibilité.
- ▶ Pour les autres travaux de rénovation, le taux réduit appliqué est de 10 %.

COMMENT OBTENIR LA TVA À 5,5 % ?

La TVA à 5,5 % est directement appliquée par l'entreprise sur la facture des travaux. À cette occasion, il vous sera demandé de signer une attestation permettant de confirmer l'âge du logement et la nature des travaux réalisés.

UNE TVA DIFFÉRENTE POUR LES DOM

En Guadeloupe, Martinique et à La Réunion, où le taux de TVA normal est de 8,5 %, il existe un taux de TVA réduit unique de 2,1 %. Ce taux réduit est applicable aux travaux qui bénéficient en métropole des taux de 5,5 % et de 10 %. La Guyane et Mayotte sont eux totalement exonérés de TVA.





RÉGLEMENTATION ENVIRONNEMENTALE

L'objectif de la RT 2020 ou RE 2020 est fixé: toute nouvelle construction **devra produire davantage d'énergie qu'elle n'en consomme**. Cet objectif repose sur le principe des bâtiments à énergie positive (BEPOS). Ces logements affichent une consommation énergétique minimale qui sera, par la suite, compensée par le recours aux ressources renouvelables. Cette RT 2020 cible le zéro gaspillage énergétique et la production d'énergie.

QU'EST-CE QUE LA RE 2020 ?

La RE 2020 est donc une nouvelle norme visant à construire des logements ou bâtiments à énergie positive (= qui produit plus d'énergie qu'il en consomme) et des maisons passives (= qui dépense très peu d'énergie et recycle celle qu'elle produit).

Ce que les bâtiments à énergie positive doivent avoir:

- ▶ Une consommation de chauffage doit être inférieure à 12 kWh/m².
- ▶ Une consommation totale d'énergie inférieure à 100 kWh/m² (avec l'eau chaude, les lumières,...).
- ▶ La capacité de produire de l'énergie pour que le bilan énergétique soit positif sur les 5 utilitaires: chauffage, luminaires, eau chaude, clim, auxiliaires) grâce à HYPERLINK «<https://www.les-energies-renouvelables.eu/conseils/photovoltaïque/>» des panneaux photovoltaïques par exemple.

Cette réglementation 2020 demande que le plus grand nombre de foyers devra produire son énergie propre afin de répondre à ses besoins.

De ce fait, la **RE2020** se base sur le principe de la maison passive qui implique de consommer le moins d'énergie possible grâce à une isolation thermique performante, des systèmes thermiques efficaces et des apports naturels en luminosité.

À RETENIR

CERTIFICATS D'ÉCONOMIES D'ÉNERGIE (CEE)

EXIGENCES		SOLUTION AIRWELL
PAC à 35°C	Rendement ηs 126%	Rendement ηs de la gamme Airwell: • PAC WELLEA à 35°C: de 182% à 205%
PAC à 55°C	Rendement ηs 111%	Rendement ηs de la gamme Airwell: • PAC WELLEA à 55°C: de 130% à 138%

ÉCO-PRÊT À TAUX ZÉRO

EXIGENCES	SOLUTION AIRWELL
Performance globale	• La gamme Airwell WELLEA participe à l'amélioration énergétique du logement - plus de 30% de gain en performances

TVA À TAUX RÉDUIT

EXIGENCES	SOLUTION AIRWELL
Habitat de plus de 2 ans	• La gamme Airwell WELLEA est éligible à la TVA à taux réduit (selon conditions)

AUTO-CONSOMMATION

PUISSANCE DE L'INSTALLATION	MONTANT DE LA PRIME
Inférieure à 3kWc	380€ / kWc
De 3 kWc jusqu'à 9 kWc	280€ / kWc
Entre 9 kWc et jusqu'à 36 kWc	160€ / kWc
Entre 36 kWc et jusqu'à 100 kWc	80€ / kWc
Au dessus de 100 kWc	0€ / kWc

MA PRIME RENOV' ET CEE

Équipements / Travaux individuels (réalisés en maison individuelles ou à titre individuel en logement collectif)	ESTIMATION DU MONTANT DES AIDES MAPRIMERENOV' + CEE					
	Bleu			Jaune		
	Forfait Ma Prime Rénov'	Estimation du montant des CEE	Ma Prime Rénov' + CEE	Forfait Ma Prime Rénov'	Estimation du montant des CEE	Ma Prime Rénov' + CEE
PAC géothermiques ou solarothermiques	10 000 €	4 364 €	14 364 €	8 000 €	4 364 €	12 364 €
Chauffage solaire	8 000 €	4 364 €	12 364 €	6 500 €	4 364 €	10 864 €
Pompes à chaleur air/eau	4 000 €	4 364 €	8 364 €	3 000 €	4 364 €	7 364 €
Chauffe-eau solaire	4 000 €	275 €	4 275 €	3 000 €	137 €	3 137 €
Équipements solaires hybrides	2 500 €	251 €	2 751 €	2 000 €	125 €	2 125 €
Chauffe-eau thermodynamique	1 200 €	168 €	1 368 €	800 €	84 €	884 €
Pompes à chaleur air/air	-	900 €	900 €	-	450 €	450 €
	Violet			Rose		
	Forfait Ma Prime Rénov'	Estimation du montant des CEE	Ma Prime Rénov' + CEE	Forfait Ma Prime Rénov'	Estimation du montant des CEE	Ma Prime Rénov' + CEE
PAC géothermiques ou solarothermiques	4 000 €	2 727 €	6 727 €	-	2 727 €	2 727 €
Chauffage solaire	4 000 €	2 727 €	6 727 €	-	2 727 €	2 727 €
Pompes à chaleur air/eau	2 000 €	2 727 €	4 727 €	-	2 727 €	2 727 €
Chauffe-eau solaire	2 000 €	137 €	2 137 €	-	137 €	137 €
Équipements solaires hybrides	1 000 €	125 €	1 125 €	-	125 €	125 €
Chauffe-eau thermodynamique	400 €	84 €	484 €	-	84 €	84 €
Pompes à chaleur air/air	-	450 €	450 €	-	450 €	450 €